Marseille

CHÂTEAU-GOMBERT

L'arrivée de l'usine Eurolinks fait bondir le voisinage

A.A.



Le CIQ regrette de découvrir au dernier moment le projet d'implantation de cette entreprise et craint, en l'absence d'information, les conséquences sur la santé et l'environnement. - / PHOTO A.A.

Ils avaient choisi de s'installer à Château-Gombert pour la tranquillité. Certains habitants possèdent un bout de jardin, d'autres un balcon et tous s'étaient excentrés pour respirer. Ils savaient bien qu'autour du technopole, ils rencontreraient quelques nuisances mais la proximité immédiate des collines et du collège André-Malraux finissait par séduire ces familles. Alors, le balaie des camions et le bruit des travaux ne les affolaient plus. C'est le secteur qui le voulait. Sauf qu'en y regardant dernièrement de plus près, les riverains, situés autour de la rue Louis-Leprince-Ringuet (13^e), ont découvert la destination d'un nouveau projet qui les inquiète. Il s'agit de l'implantation d'Eurolinks, une usine de fabrication de maillons métal-

"Les habitants s'inquiètent pour la santé de leurs enfants."

liques pour munitions, actuellement basée à la Pointe-Rouge. Attention, il faut comprendre qu'on parle de maillons qui relient les balles entre elles et pas d'une usine d'armement ou de

munitions.

"Nous n'avons jamais eu connaissance de ce projet ni par la Soléam, gestionnaire de la Zac de Château-Gombert, ni par les élus de secteur alors que les autorisations ont été demandées auprès des services préfectoraux en 2018, déplore le président du CIQ, Frédéric Pinatel qui s'appuie aussi sur une pétition de quelques 230 signatures. Nous sommes donc complètement passés à côté de l'enquête publique et on apprend aujourd'hui, en allant à la pêche aux infos, que les riverains de l'usine actuelle ont dénoncé par le passé de nombreuses nuisances. Ce qui nous inquiète est de ne pas connaître les conséquences environnementales de ce projet."

Informé par un collectif d'habitants dont les premiers logements se situent, tout comme le collège, à quelques centaines de mètres du chantier, le CIQ a alerté la mairie centrale, la mairie de secteur et demandé un rendez-vous en urgence à la Soléam. "Nous voulons de la transparence. Quelles sont les garanties apportées par cette usine pour s'installer ici ? Les riverains de la Pointe-Rouge se plaignaient de nuisances sonores, olfactives, de la pollution et des rejets de matière grasse qui se déposaient sur les habitations, énumère Gérard Long, vice-président du CIQ de Château-Gombert. Nous avons trouvé l'avis de la Commission régionale d'autorité environnementale Paca qui demandaient des compléments d'études. Sur la question de la pollution, l'entreprise a répondu mais elle se base sur le capteur le plus proche qui est à... Plombières! On est dans le flou et les voisins s'inquiètent pour la santé de leurs enfants car deux cheminées d'évacuation seraient construites. On n'est pas là pour s'opposer à tout mais on parle de traitements de métaux par procédés chimiques, ce n'est pas rien."

Transparence

Sollicité, Lionel Royer-Perreaut, dit découvrir le projet : "Je n'étais pas président de la Soléam quand ce dossier a été initié. Mais j'ai pris l'engagement de recevoir le CIQ avec le président d'Eurolinks qui pourra répondre à toutes les interrogations même si d'un point de vue réglementaire, tout semble avoir été respecté. L'enquête publique n'a révélé qu'une seule observation, souligne Lionel Royer-Perreaut en se plongeant dans les papiers. Cette activité qui était installée à la Pointe-Rouge se déplace à la demande de la Métropole, chargée du développement économique. J'entends les inquiétudes mais à partir du moment où le permis a été déposé sans recours, avec l'avis favorable des autorités indépendantes, l'implantation de cette usine ne fait pas obstacle à la règle de droit. Je relève toutefois qu'il y a eu un défaut de concertation et d'information auprès de la population. C'est surprenant, nous allons donc organiser cette rencontre."